

## RENCONTRE SNPDEN UNSA - REGION

Le SNPDEN UNSA a été reçu le 18/10/2016 à 16h30 à la demande de Mme Berthoux Vice Présidente de la Région AURA

Ordre Du Jour : Bilan de rentrée / Constitution d'un groupe de concertation / dotations 2017

### **Bilan rapide de rentrée :**

580 EPLE = 315 publics et 265 privés pour 314341 élèves

3 fusions d'établissements (une à Givors, une à Villeurbanne et une à Bourg en bresse) + la création d'une annexe pour le lycée Ferney Voltaire.

Nous avons longuement échangé sur la **création d'un groupe de concertation**.

Faisant suite à notre demande portée lors de notre précédente audience du 19/9/2016, c'est M. Bailbe, nouveau SGA depuis le 1/9/2016, qui a travaillé sur ce dossier. Nous lui avons communiqué des éléments sur la philosophie des groupes Blanchet à l'instar de ceux réunis par les rectorats. Nous avons apprécié ses propositions qui semblent répondre à peu près à notre attente.

Schéma proposé :

- ✓ Maximum 10 représentants (6 perdre + 4 gestionnaires, dont 1 couple pour l'enseignement agricole). Les 5 autres perdre respecteraient la répartition observée aux élections professionnelles
- ✓ Fréquence de réunions tous les 2 mois
- ✓ Un secrétariat de séance permanent et dédié pour communiquer (outre les CR) sur les propositions d'ordre du jour en fonction des nécessités à aborder.
- ✓ Une communication réactive par mail

Nous avons insisté sur le respect de veiller à la représentation équilibrée des 3 académies. La VP et le SGA doivent maintenant recevoir les autres Organisations Syndicales pour entériner structure et principes de fonctionnement

De manière générale nous avons insisté sur la présence des élus en CA ou à minima un contact entre élus et équipe de direction. Mme la Vice Présidente a partagé notre point de vue.

### **Dotations 2017**

Annonce d'une enveloppe globale de 85M€ + création d'un Fonds Régional d'Accompagnement de 5M€ (pour EPLE en difficultés) + 1 Fonds Régional d'Investissement de 5M€ mobilisable par les EPLE / pour investissements et travaux.

Souhait de générer une plus grande autonomie des EPLE.

Actuellement 85% des EPLE ont un FR > à 60j et la moyenne se situe à 86j et 9 EPLE en difficultés avec un FR < 30j

La reconstitution des fonds est essentiellement due à la démarche vertueuse d'économie d'énergie

Les disparités d'affectation et de calcul des dotations entre les 2 régions est assez importante, exemple en Auvergne la dotation pour EPS est intégrée, ainsi pour 2017, il en sera de même en Rhône Alpes.

L'objectif pour 2018 est de parvenir à l'harmonisation financière de la grande région.

Pour le Fonds Régional d'Investissement de 5M€, la modalité d'attribution n'est pas encore arrêtée, plusieurs hypothèses possibles :  
5M€/ 315 EPLE (soit environ 16000€/EPLÉ quelles que soient la taille et la typologie) ou 5M€ / Nbre d'élèves (quelle que soit la typologie) ou 5M€ avec une instance de régulation pour arbitrer. Nous exprimons le fait qu'il existe peut être d'autres possibilités (ex une subvention forfaitaire de base pour tous les lycées et un complément en fonction de la typologie et selon la taille estimée par tranche) et que cette étude des différentes hypothèses mérite largement une instruction par un groupe de travail es qualité avec des gestionnaires et ne peut être examinée là.  
Les perspectives énoncées de la nouvelle politique régionale sont :  
Organiser les convergences des dotations d'ici 2018 avec une redéfinition des critères, une réflexion sur laquelle nous serions consultés, ce que nous souhaitons pour faire remonter les besoins du terrain afin qu'ils soient en adéquation.

***Au regard de ce changement de mise en œuvre de nos dotations, nous avons demandé des réunions décentralisées à l'attention des per dir et gestionnaires pour la présentation de la nouvelle politique budgétaire de la région. Nous avons prévenu que devant une incompréhension le risque de fortes réactions est réel.***

Nous avons, de nouveau, insisté sur la présence des élus en CA pour expliquer cette politique.... La dotation globale ne varie pas mais la manière de la gérer est vraiment différente. Cela peut amener des baisses de dotation (prévisionnel de la viabilisation en baisse...) qui devraient être compensées par une enveloppe donnée pour l'investissement, utilisable par l'équipe de direction. Rien nous semblait arrêté lors de nos échanges.  
Nous avons fait remarquer que le calendrier est serré.  
Nous suivons avec attention l'évolution.

Le SNPDEN UNSA demande, en fin de réunion, des retours sur la question de **sécurisation** posée à la précédente audience  
Un courrier destinée aux CE est à la signature du président (depuis 10j ...) nous demandant de prendre contact si ce n'est déjà fait, avec nos interlocuteurs de proximité, car ceux-ci ont été réunis pour faire de ce dossier la 1ère priorité et faire accélérer sa mise en œuvre (en particulier, sonneries adaptées aux PPMS).

Le SNPDEN UNSA demande également **une lisibilité plus précise et fonctionnelle de la réalisation des travaux et gros investissements** votés en CP, avec la création d'un tableau simple et communicable (en CA par exemple) de planification des échéances entre : acceptation du financement en CP / désignation du maître d'ouvrage / lancement étude et appel d'offres / choix des entreprises / début des travaux / date estimée de fin des travaux.  
Et même si le calendrier est sur plusieurs mois il nous permettrait une meilleure anticipation et organisation, contribuerait à contenir notre patience et nous éviterait de devoir "réclamer" régulièrement.  
Fin de la réunion à 19h15 (soit presque 3h ...).

Vos représentants Lydia Advenier, Hervé Hamonic, Nathalie Kerbeci et Jean Marie Lasserre